

**ORDRE DU JOUR  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022, À 19 H 30, TENUE AU 136 ROUTE  
222, RACINE**

---

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 RÈGLEMENTS
  - 3.1 Adoption du règlement n° 360-12-2022 sur l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire
  - 3.2 Avis de motion et présentation du règlement n°361-12-2022 pour déterminer les taux de taxes et les taux de tous les services municipaux pour l'année 2023 ; ainsi que les taux des intérêts et frais pour les arrérages des taxes passées dues
- 4 RÉOLUTIONS
  - 4.1 Résolution concernant l'entente de géomatique avec la municipalité régionale de comté du Val-Saint-François
  - 4.2 Entente intermunicipale de l'eau potable 2023
  - 4.3 Vente du lot 6 532 585 (CPE)
  - 4.4 Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière –Autorisation de dépôt de demande
  - 4.5 Création d'un fonds réservé pour l'entretien des conduites municipales
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DISCUSSIONS (30 MINUTES MAXIMUM)
- 6 LEVÉE DE LA SÉANCE